

Être bénéficiaire du CNAS : que des **atouts** !

L'ACTION SOCIALE POUR TOUS

Premier acteur de l'action sociale pour le personnel des structures territoriales, le Comité National d'Action Sociale est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1967.

En choisissant le CNAS, élus et décideurs offrent à leurs équipes et leur famille **le meilleur de l'action sociale**. En effet, le CNAS propose un large éventail de prestations, en matière d'**accompagnement social** (secours, prêts...), **familial** (enfants, logement...), **vie professionnelle, développement personnel** (culture, loisirs, vacances...) ou **consommation**.

LE CORRESPONDANT

Désigné par l'autorité administrative, il assure le **relais** entre le personnel et le CNAS et diffuse les **informations** qui lui sont adressées.

Si souhaité, il peut **accompagner** les bénéficiaires dans leurs démarches (demandes de prestations, prêts...) et assurer le **suivi** des dossiers.

UNE COMMUNICATION RÉACTIVE

pour bénéficier au mieux de l'offre!

- **cnas.fr**:
 - compte en ligne: demandes, commandes et réservations en ligne, suivi des dossiers, historique des demandes, outils de gestion budgétaire...
 - rubrique « Simulateur » qui identifie les prestations accessibles selon le profil.
- En complément du **Catalogue des bénéficiaires**, le **Guide des prestations** pour le détail de toute l'offre.
- La **newsletter** CN@S Bénéficiaire pour tous les bons plans!
- **Facebook** pour suivre toute l'actualité du CNAS



LES CHIFFRES-CLÉS

Un conseil d'administration
paritaire et pluraliste de **70 membres**

21 000
adhérents

920 000
bénéficiaires

1 million
d'ayants droit

7
directions
régionales

96
délégations
départementales

42 000
délégués élus et
agents

Janvier 2024



Agir **ensemble**
Soutenir **chacun**

[cnas.fr](https://www.cnas.fr)



QUOTIDIEN

- Mariage ou Pacs du bénéficiaire: 230 €
- Permis de conduire bénéficiaire: 150 €
- Déménagement: 200 €
- Médaille du courage et de la sécurité intérieure: 100 €
- Rentrée scolaire du bénéficiaire¹: 38 ou 47 € / 64 à 160 €
- Médailles: 170 à 245 €
- Aide familiale: 200 €
- Séjour vacances sans enfant à charge²: 80 €
- Départ à la retraite ou licenciement pour inaptitude physique: 170 € minimum
- Séjour vacances retraité¹: 46 à 80 €
- Aide-ménagère à domicile: 300 €
- Hébergement permanent: 120 €
- Assurances auto et habitation (GMF): - 20%
- Achat de voitures neuves et d'occasion (Club auto et CNOR): jusqu'à - 42%
- Location de véhicules (Europcar - Voiture pour tous): - 8 à 15%
- Achat de vélos neufs (E-Bike logistic): jusqu'à - 15%
- Ticket CESU: participation de 20%
- Chèques-cadeaux et cartes-cadeaux papier ou dématérialisées sur une large gamme d'enseignes (Tir groupé, Kadéos, Auchan, Carrefour, Darty, Castorama, Décathlon...): jusqu'à - 15%
- Information juridique gratuite (droit de la famille, consommation...)



ENFANTS

- Naissance, adoption, reconnaissance: 220 ou 325 €
- Garde jeune enfant¹: 100 à 150 €
- Noël des enfants: 30 €
- Rentrée scolaire pour les enfants de 11 ans (dès 9 ans s'ils entrent en 6^e) à 18 ans: 38 ou 47 €
- Rentrée scolaire pour les enfants de 19 ans (dès 17 ans s'ils entrent en études supérieures) à 26 ans¹: 64 à 160 €
- Soutien à l'éveil culturel: 30 €
- Séjour vacances enfant et jeune¹: 46 à 80 €
- Accueil de loisirs¹: 80 à 120 €
- Classe d'environnement¹: 46 à 80 €
- Séjour linguistique¹: 46 à 80 €
- Stage moniteur ou animateur: 105 €
- Permis de conduire²: 150 €

Une offre diversifiée, solidaire, pour tous les moments **de la vie**



SOLIDARITÉ

- Aide sociale logement²: jusqu'à 610 € (accès et maintien logement)
- Aide précarité énergie²: jusqu'à 100 €
- Secours exceptionnel²: jusqu'à 610 €
- Catastrophe naturelle: jusqu'à 600 €
- Garde jeune enfant handicapé¹: 100 à 150 €
- Enfant handicapé: 230 ou 600 €
- Handicapé avec tierce personne: 215 €
- Décès du bénéficiaire: 1000 €
- Décès d'un enfant à charge, du conjoint ou d'un ascendant: 820 €
- Écoute sociale: service gratuit (difficultés d'ordre social, familial, financier, santé)
- Outils de gestion budgétaire sur cnas.fr



PRÊTS

- Amélioration de l'habitat
- Accompagnement à l'accession
- Études supérieures
- Véhicules
- Véhicules et accessoires de loisirs
- Moments de vie : installation, jeune ménage, départ à la retraite ou cessation anticipée d'activité, catastrophe naturelle, adoption, vacances
- Santé : matériel handicap, prothèses et lunetterie
- Dépannage
- Social
- Personnel
- Jeune fonctionnaire
- Regroupement de crédits
- Prêt sur gage



CULTURE & LOISIRS

- Forfait Sport³: 35 ou 60 €
- Carte pêche: 4 à 20 €
- Permis de chasse: 20 €
- Chèque Up Sport&Loisirs: participation de 33%
- Offres locales (réductions sur présentation de la carte de bénéficiaire ou de l'attestation de droits au CNAS)
- Chèque Lire et Chèque Culture: participation de 25%
- Abonnements magazines sur plus de 170 titres
- Billetterie à tarifs préférentiels et subventionnée par le CNAS: cinéma, spectacles, parcs d'attraction, musées, salons...
- Billetterie internationale Ceetiz: -8%
- Coffrets cadeaux Wonderbox, Cultur' In The City : - 16%



VACANCES

- Plan épargne Chèques-Vacances¹ bonifié jusqu'à 50%
- Participation CNAS + tarifs préférentiels chez une cinquantaine de prestataires vacances: Homair, Campo by VVF, Azureva, Miléade, Pierre & Vacances, Odalys, VTF, Goélia, H-Réza, UCPA, Vacances pour tous, Locaboat...
- Offres vacances solidaires et exclusives
- Offres vacances adaptées aux personnes à mobilité réduite
- Locations de ski: Intersport, Skiset



¹ Montant de la prestation modulé suivant la tranche d'imposition. ² Prestation soumise à condition de ressources. ³ Montant de la prestation modulé suivant le nombre d'enfants à charge.